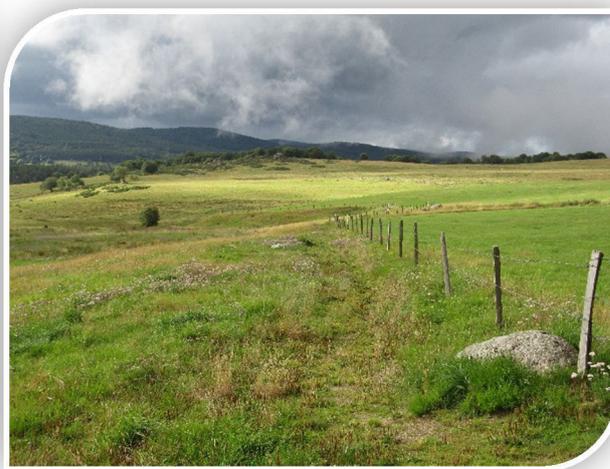




Site Natura 2000 «Sommets et versants orientaux de la Margeride» FR 8301079



Rapport d'activité. Année 2017



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Référent du site Natura 2000 : Barbara SERRURIER
Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : b.serrurier@haut-allier.com

Préambule

Le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » FR 8301079 a été désigné en 2007 au titre de la Directive de 1992 « Habitat, faune, flore ». De 2008 à 2016, le Département de la Haute-Loire a assuré le portage de ce site et avait confié l'animation au SMAT du Haut-Allier. En 2016, suite au désistement du Département de la Haute-Loire, le collège des élus a élu en tant que Président du comité de pilotage Mr Marc MARTIN, élu de la commune de Grèzes, et en tant que structure porteuse le SMAT du Haut-Allier qui ainsi poursuit l'animation engagée antérieurement.

Ce site couvre 1 259 ha répartis en 4 entités (le Montchauvet, la Cham Miniare, La Loubeyre et le Sauvage) sur 3 communes Saugues, Grèzes et Chanaleilles. 3 habitats prioritaires sont présents : formation herbeuses à Nard, tourbière hautes actives et tourbières boisées.

Les missions de la structure porteuse et animatrice du site sont les suivantes :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2016-94, correspondant à la mise en œuvre de l'animation durant l'année 2017.

Cette année, **32 jours** d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Sommets et versants orientaux de la Margeride ».

I. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Contrats Natura 2000

Aucun contrat Natura 2000 n'a vu le jour en 2017 sur le site. Malgré les animations réalisées en 2016 en particulier à destination des propriétaires forestiers, la structure animatrice n'a pas été sollicitée.

Par ailleurs, le projet de contrat Natura 2000 forestier sur le Domaine du Sauvage n'a pas été étudié cette année mais le sera en 2018 avec le Département de la Haute-Loire, propriétaire du Domaine.

Concernant les contrats agricoles, la structure animatrice a poursuivi son action dans le cadre du PAEC Margeride auvergnate. Un agent a été recruté à cette fin. La contractualisation 2017 était ouverte sur les territoires en bord de cours d'eau des affluents margeridiens du site « Gorges de l'Allier et affluents » dont le périmètre a été modifié. Le bilan de cette animation fait l'objet d'un rapport spécifique. A titre d'information, 5 exploitants ont engagé 56 ha dans la démarche essentiellement dans les mesures de maintien de la richesse floristique et de limite de chargement. L'animatrice du site a accompagné son collègue animateur du PAEC lors de sa prise de poste afin de lui permettre de s'approprier les enjeux sur les secteurs de la Margeride.

1.2. Charte Natura 2000

L'outil n'est pas promu auprès des propriétaires depuis 2015 et aucune nouvelle charte n'a été engagée en 2017.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
1. Mise en œuvre de la contractualisation (contrats, chartes, MAEc ; assistance technique aux signataires)	0,5
TOTAL	0,5 j

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur le plan réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, les minimiser ou proposer des mesures compensatoires.

En 2017, la structure animatrice a principalement participé à la réflexion relative au projet de d'une journée d'animation au Domaine du Sauvage accueillant plus d'un millier de personnes (ouverture du Festival celte en Gévaudan).

Intitulé projet	Type de projet / description	Communes ou territoire concerné	Contact	Enjeux/Préconisation/Commentaires
Journée d'ouverture du Festival celtique en Gévaudan	Manifestation culturelle accueillant environ 1000 personnes avec parking et chapiteau prévus sur des parcelles agricoles du site Natura 2000	Chanaleilles Domaine du Sauvage	Gestionnaire de l'Auberge du Domaine du Sauvage	Enjeux : prairies de fauche engagées dans des MAEC en 2016 Au final : pas de dossier d'évaluation d'incidence car choix d'une solution alternative pour le parking
Grand trail du Saint Jacques	Course à pied sur chemins ouverts au public	Chanaleilles Domaine du Sauvage	Association Grand trail du Saint Jacques	aucun
Passage étape du Tour de France 2017	Course cycliste nationale	Chanaleilles Domaine du Sauvage	Biotope	Peu car coureurs sur la route / préconisation quant au parking sauvage et déchets laissés sur site

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	3
TOTAL	3 j

3. Suivis scientifiques et techniques

Suivi de placettes phytosociologiques sur le Sauvage

En 2009 et 2012, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC) avait réalisé des suivis de l'état de conservation de placettes phytosociologiques sur des habitats d'intérêt communautaires agro-pastoraux. Leurs rapports préconisaient un suivi tous les 5 ans. Aussi, en 2017, une première phase de suivi a été réalisée sur les placettes situées sur la Sauvage.

La structure animatrice a assuré la matérialisation des placettes (repérage grâce à un détecteur de métaux, matérialisation par piquets) quelques jours avant la période de passage du botaniste. Cette étape s'est révélée plus compliquée que prévue (parcelles avec nombreux objets ferreux, descriptif des placettes pas toujours exact).

13 placettes de suivi ont été relevées intégrant 3 habitats d'intérêt communautaire : les prairies de fauche de montagnarde, les formations herbeuses à Nard et les prairies à Molinie. Ce suivi a été confié au bureau d'étude BIOME dont le botaniste a réalisé ses relevés en juin 2017 dans des conditions météorologiques favorables. Toutefois compte-tenu du contexte climatique du début d'année 2017, la végétation ne présentait pas le même degré d'avancement que lors des relevés précédents. Le bureau d'étude a reçu l'appui d'un botaniste du CBNMC durant ½ journée afin de valider la méthodologie à mettre en œuvre.

L'étude montre globalement une stagnation voire une amélioration de la majorité des 13 placettes suivies. La gestion pratiquée est donc plutôt favorable au maintien voire à l'amélioration de l'état de conservation des habitats considérés. Dans le détail, des préconisations d'évolution de la gestion sont faites pour 1 secteur de formation à Nard et 2 secteurs à Molinie. La structure animatrice transmettra ces informations au gestionnaire du Domaine du Sauvage (Département de la Haute-Loire) et l'accompagnera dans la révision de la gestion. Les résultats de cette étude seront ainsi intégrés dans le cadre de la révision du plan de gestion du Domaine.



photo 1 : rencontre entre les botaniste du CBNMC et de Biome

Visites sur le terrain

L'animatrice du site s'est rendue à plusieurs reprises sur le site en particulier sur les secteurs du Sauvage et de La Loubeyre afin de suivre les évolutions de la végétation et observer les usages. Lors de ces visites, il est fréquent de rencontrer des usagers (randonneurs, pêcheurs, agent de l'ONF). Ces rencontres offrent l'opportunité de les sensibiliser et dialoguer avec eux.



Détail des opérations 2017		Nombre de jours
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)		5
TOTAL		5 j

4. Information, communication et sensibilisation

4.1 Animations auprès des scolaires

En 2017, la structure animatrice a poursuivi les actions de sensibilisation auprès des élèves de l'école élémentaire publique Emma Roussel de Saugues débutées en décembre 2016 avec le thème des zones humides et de leurs habitants.

En janvier 2017, les élèves de CM1 et CM2 durant les Temps d'animation périscolaire ont été amenés à découvrir les landes et leur histoire grâce à 3 ateliers ludiques proposés par l'animatrice du site.

- ✓ La Margeride au fil du temps
- ✓ Puzzles d'espèces caractéristiques des landes
- ✓ Trouver le mot mystère

En juin, c'est avec une sortie au Domaine du Sauvage que l'ensemble des élèves a pu concrétiser ce qui avait été vu en salle durant l'année scolaire. Ils ont été invités à appréhender leur environnement en utilisant leurs 5 sens et en passant d'une vision générale à l'observation détaillée en particulier des petites bêtes.



Les échanges avec les élèves ont été très riches. Habitant en campagne, la majorité d'entre eux a quelques connaissances naturalistes mais ils n'appréhendent que peu les interrelations entre la faune, la flore et les activités humaines.

Ces actions de sensibilisation auprès des plus jeunes sont chronophages (temps de préparation d'outils ludiques) mais apparaissent fondamentales car elles participent à l'appropriation de leur patrimoine naturel et du dispositif Natura 2000 qu'ils partageront peut-être avec leurs familles.

4.2 Animations à destination du grand public lors de la journée d'ouverture du Festival celtique en Gévaudan

Il a semblé pertinent à la structure animatrice du site Natura 2000 de proposer 4 sessions de découverte du patrimoine naturel du Domaine du Sauvage durant la journée d'ouverture du Festival celtique en Gévaudan. En effet, les richesses naturelles du site ont pu être préservées grâce à un travail en amont avec les organisateurs et il semblait opportun de profiter de la présence d'un public potentiellement important pour le sensibiliser à ce patrimoine local.

Le jeudi 10 août fut hivernal sur la Margeride : froid et humide. Si cela n'a pas rebuté les randonneurs, les visiteurs de la journée se sont révélés peu nombreux. Toutefois à l'issue de la journée, c'est une quarantaine de personnes qui a participé aux animations proposées par l'animatrice du site avec des groupes de 2 à 25 personnes intégrant essentiellement des adultes dont 1 personne handicapée et quelques enfants.



4.3 Mise à jour d'outils de communication, média

Le site Internet « Natura 2000 dans le Haut-Allier » diffuse les informations concernant l'ensemble des sites portés et animés par le SMAT du Haut-Allier. Il est disponible à l'adresse URL suivante : <http://haut-allier.n2000.fr/natura-2000-dans-le-haut-allier>. Ce site Internet présente les caractéristiques de chaque site Natura 2000, les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire justifiant leur désignation grâce à la possibilité du téléchargement des fiches du MNHN. Par ailleurs, on y retrouve les comptes-rendus de réunions, les bilans d'activités annuels ainsi que les lettres d'informations en version numérique le cas échéant.

La rubrique « actualités » permet de mettre en valeur l'organisation de manifestations organisées par la structure animatrice dans le cadre de sa programmation.

L'animateur du site a mis à jour les informations, actualités et documentations téléchargeables au cours de l'année 2017.

4.4 Information aux élus des communes du site

Le nouveau Président du comité de pilotage et la structure animatrice ont souhaité rencontrer les élus des 3 communes afin d'échanger sur le dispositif Natura 2000. Ces réunions consistaient à donner des informations sur les objectifs et les outils proposés par Natura 2000 et à les mettre en cohérence avec les problématiques et les aspirations locales.

Ainsi la réunion du 4 octobre à Chanaleilles avec les élus de Grèzes et Chanaleilles a permis de faire émerger 3 actions pour les prochaines années :

- ✓ mise en cohérence des actions de l'ONF et des objectifs Natura 2000 sur les tourbières de La Loubeyre via l'organisation d'une réunion des usagers (bénéficiaires de la section, élus de la commune, ONF, Natura 2000)
- ✓ groupe de travail pour le respect d'un accès unique au Truc de la Garde
- ✓ projet de recueil de témoignages sur les usages des milieux remarquables (tourbières, landes et prairie de fauche).

La réunion avec les élus de Saugues s'est déroulée le 15 décembre 2017 à la mairie de Saugues. Cette réunion a permis principalement au Président du COPIL et à l'animatrice de prendre connaissance des projets de la commune potentiellement en lien avec le patrimoine naturel. Il

semble que sur ce secteur il soit utile de réunir les acteurs et l'ONF pour une gestion des forêts soumises en cohérence avec les enjeux environnementaux.

4.5 Information aux élus et collaborateurs au sein de la structure porteuse

L'animatrice rend compte de ses actions aux élus du SMAT à plusieurs occasions :

- Les réunions du Comité syndical, organe délibérant du SMAT du Haut-Allier, qui prend les décisions relatives aux actions engagées dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 ;
- Les réunions d'équipe avec le Président et les collaborateurs de la structure, permettant de rendre compte des actions conduites au fur et à mesure de leur mise en œuvre, et de la communication qui en est faite.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	10,5
TOTAL	10,5 j

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- Réunion des **structures animatrices Natura 2000 en Haute-Loire** (11 décembre 2017 au Puy-en-Velay)
- Echanges avec l'animatrice du SAGE du Haut-Allier
- Echanges avec le CEN Auvergne sur les enjeux *Maculinea*

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	0.5
TOTAL	0,5 j

6. Mise à jour du Docob

En 2017, l'Etat a demandé à ce que certains FSD soient mis à jour. Ce fut le cas pour le site « Sommets et versants orientaux de la Margeride ». Certains jeux de données ont dû être vérifiés et les statuts de certaines espèces revus.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
8. Mise à jour du Docob	2,5
TOTAL	2,5 j

7. Gestion administrative et financière

Gestion et suivi du programme d'actions

La structure animatrice a élaboré le programme d'actions pour l'année 2018 à partir des fiches-actions du DOCOB. Pendant l'année d'animation, l'animateur a planifié et organisé son emploi du temps, classé les documents relatifs à l'animation du site, archivé les mails et complété son calendrier de suivi.

Mise à jour de la base de données SUDOCO devenue SIN2

La mise à jour de la base de données SUDOCO devenue SIN2 n'a pas été réalisée en 2017 faute de formation.

Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT du Haut-Allier a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2017. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

Réalisation d'un marché public

La structure animatrice soumise aux règles de la commande publique a organisé marché public afin de recruter un prestataire pour la réalisation du suivi des placettes photosociologiques au Domaine du Sauvage. L'animatrice a rédigé le cahier des clauses techniques particulières et étudié les candidatures sur le plan technique. Les services administratifs se sont chargés de rédiger et suivre la partie administrative de cette procédure.

COPIL

La réunion annuelle du Comité de pilotage n'a pas été organisée en 2017 suite aux périodes de réserve des élus entre mars et juin et afin de présenter un bilan d'animation le plus complet possible et les résultats du suivi des placettes botaniques. Cette réunion est reportée au premier trimestre 2018.

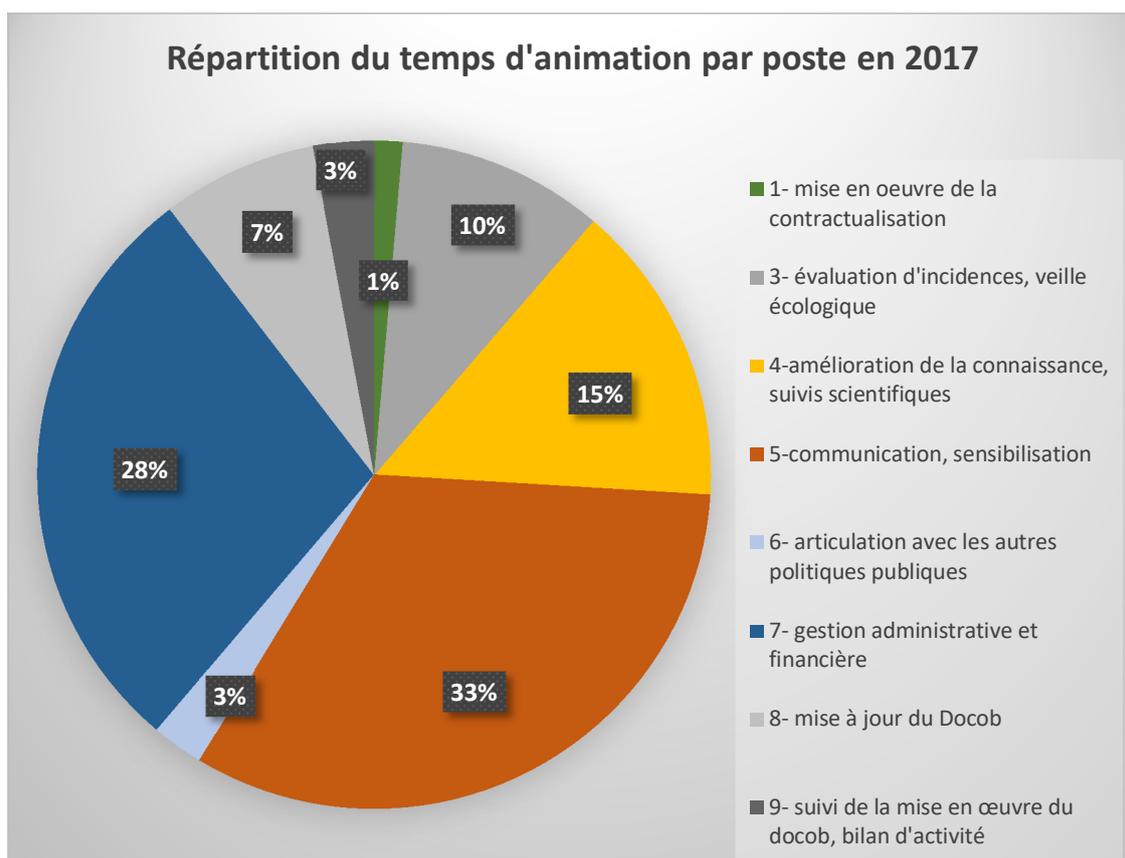
Détail des opérations 2017	Nb de jours
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	9
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	1
TOTAL	10 j

II. Synthèse de l'animation 2017

1. Bilan du temps d'animation sur le site

En 2017, l'animation du site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » fut tournée vers 3 postes principaux :

1. la communication et la sensibilisation avec plus d'1/3 du temps d'animation,
2. la gestion administrative et financière (28%),
3. et le suivi des placettes botanique (15%),



2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2017 couvrant la période d'animation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (convention attributive n°2016-94) pour le site Natura 2000 «Sommets et versants orientaux de la Margeride » :

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	5 474,54 €	9 474,54 €
Suivi botanique de placettes sur le Sauvage	Biome	4 000,00 €	
TOTAL		9 474,54 €	9 474,54 €

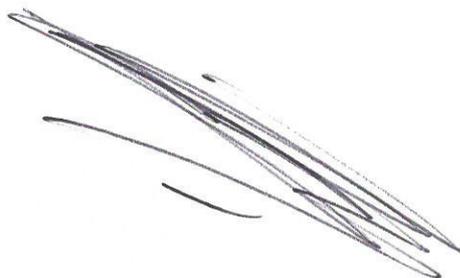
III. Analyse des actions menées 2017

En 2017, les actions menées par la structure animatrice ont concernées l'ensemble des missions d'animation hormis la partie contractualisation. Les élus de ce territoire restent sur la réserve vis-à-vis du dispositif Natura 2000. L'élection de Mr MARTIN comme Président du comité de pilotage est un atout important : il connaît les acteurs et le territoire et possède des qualités relationnelles qui faciliteront l'appropriation des enjeux Natura 2000 par les acteurs locaux.

La structure animatrice œuvrera donc à ses côtés afin de permettre une meilleure appropriation du dispositif Natura 2000 dans les années à venir sur ce territoire de Margeride. Cette évolution ouvrira alors peut-être des possibilités de contrats.

A Langeac, le 31 décembre 2017

**Le Président du SMAT du Haut-Allier
Christian POULET**



Compte-rendu des réunions avec les élus de Chanaleilles, Grèzes et
Saugues

Compte-rendu de la réunion avec les élus de Chanaleilles et de Grèzes

Vendredi 6 octobre 2017
Chanaleilles

Présents

Claude GINHAC, Maire de Grèzes

Marc MARTIN, élu de Grèzes et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

Gérard MERLE, élu de Chanaleilles et Vice-Président de la communauté de communes Les rives du Haut-Allier

Barbara SERRURIER, animatrice du site Natura 2000

Excusé

Alain CHATEAUNEUF, maire de Chanaleilles

Après une présentation des objectifs de la réunion, Mme SERRURIER demande aux élus s'ils souhaitent des précisions sur le dispositif Natura 2000 et s'ils souhaitent s'exprimer sur ce dispositif.

Mr GINHAC indique que la localisation du site limite l'intégration d'actions dans le cadre de Natura 2000 dans un projet plus global à l'échelle communale.

Pour sa part, Mr MERLE revient sur **la définition des périmètres des sites et tout particulièrement sur celui le long des cours d'eau**, faisant ainsi référence à la phase de concertation qui a eu lieu en 2016 sur le périmètre des linéaires rattachés au site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents ». Il indique que pour lui intégrer les bords de rivières dans Natura 2000 au-delà de 10 mètres de part et d'autres du cours d'eau, c'est s'exposer à de nouvelles contraintes dans l'avenir sur ces zones. L'épandage des effluents d'élevage devient problématique. Les contraintes liées aux réglementations créent des difficultés au développement local. Les intérêts locaux ne sont pas pris en compte en particulier à plus long terme.

Mme SERRURIER précise qu'il s'agissait d'une concertation, que les agriculteurs en particulier ont été consultés et leurs remarques prises en compte dans le sens d'un ajout ou d'un retrait de surface du périmètre. Les démarches de contractualisation agricoles sont basées sur le volontariat.

Mr MARTIN fait part de sa volonté de partir des éléments positifs du dispositif Natura 2000 afin d'articuler des actions autour de ces éléments. Il indique que l'identité de la « Margeride » lui apparaît importante et qu'il est important de valoriser ce territoire différent de celui de la vallée du Haut-Allier.

Sur ce territoire, les 3 atouts sont : la crête de la Margeride, l'axe Allier qui propose d'autres activités, d'autres paysages à moins d'une heure de Grèzes et Chanaleilles et le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Mme SERRURIER indique que dans le cadre du site Natura 2000 « Sommet et versants orientaux de la Margeride », c'est sur la crête de la Margeride qu'il faut réfléchir. Cette crête présente des habitats remarquables en particulier les tourbières et les landes sur lesquels les activités humaines ont toujours été présentes. Ce patrimoine naturel remarquable est **l'héritage des pratiques locales qu'il pourrait être intéressant de valoriser par le recueil de témoignages**. Mr MERLE constate

qu'il avait proposé ce type d'action il y a une vingtaine d'années et avait reçu une fin de non-recevoir du bureau d'étude en charge de la rédaction du Docob à l'époque. Il est sans doute dommageable d'avoir perdu de nombreuses personnes ressources mais certaines sont encore présentes et pourraient accepter de témoigner des pratiques agricoles qu'elles ont connues et réalisées.

Ce principe de recueil des connaissances locales séduit les élus. Ils indiquent que les personnes, en particulier pour les plus âgées d'entre elles, devront être rencontrées de manière individuelle et en présence d'une personne du territoire qu'elles connaissent un peu. Cela permettrait de créer un climat de confiance propice au recueil de leur témoignage. Il apparaît important de faire appel à une personne en capacité de faire de manière professionnelle ce recueil et d'avoir un guide méthodologique pour mener les entretiens. Ces témoignages pourraient être enregistrés en particulier en vidéos puis diffusés avec l'autorisation des participants.

Mr MARTIN propose qu'outre ce retour vers le passé, il soit fait mention du présent : des perspectives et des attentes. Ainsi le recueil de témoignages de personnes nouvellement installées sur le territoire ou de personnes de passage pourrait être intéressant.

Cette action sera l'un des axes des actions pour les années à venir.

Par ailleurs, lorsque les **tourbières de La Loubeyre** sont évoquées Mr MERLE indique qu'il lui semble contradictoire de vouloir les préserver et qu'en parallèle l'ONF plante sur ces zones. Il lui semblerait plus logique de reculer les lisières des plantations. Mme SERRURIER confirme que pour la fonctionnalité de ce type de milieu, implanter des arbres n'est pas favorable à sa préservation et précise qu'une expérimentation un peu empirique a été menée sur une zone forestière du Domaine du Sauvage en lisière de tourbière afin d'évaluer quelle type de coupe serait la plus pertinente en lisière de tourbière. Il apparaît donc opportun qu'une réunion de travail sur ce thème soit organisée dans les prochains mois avec l'ONF afin de discuter du document d'aménagement et donc des actions envisagées sur ces zones sensibles constituées d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Cette action est considérée comme prioritaire par les élus.

Par ailleurs, en termes du site Natura 2000, Mme SERRURIER indique qu'une journée de randonnée accompagnée par Mr Marc TRUCHON est prévue dans les actions 2018. Cette randonnée partirait de Chanaleilles pour monter jusqu'à Lajo, commune située dans le site Natura 2000 « Montagne de la Margeride ».

Mr MERLE insiste sur le fait que ces zones en particulier les zones de tourbières sont des propriétés sectionales ou privées essentiellement et qu'il faut veiller à ce que les visiteurs y prêtent attention et prennent en compte les activités présentes sur le territoire tout comme lors des aménagements touristiques envisagés (parcours VTT / randonnée).

A ce stade des échanges, est évoqué l'**accès au Truc de la Garde** qui est très emprunté aussi bien par les habitants de Chanaleilles que ceux de Grèzes, commune sur laquelle il est situé ainsi que par des visiteurs. Il semble nécessaire de définir un accès « officiel » pour les véhicules à moteurs en particulier et de réfléchir aux moyens de limiter les passages annexes (aménagements / actions de sensibilisation). Il est convenu qu'une réunion soit organisée autour de ce thème. Seront conviés les élus des 2 communes, les divers usagers du site connus ainsi que le directeur de l'OTI afin qu'une concertation puisse avoir lieu sur ce projet.

En termes d'évaluation d'incidences des activités, Mr GINHAC s'étonne de constater, après réalisation, des **actions menées sur des parcelles situées en site Natura 2000** qui lui apparaissent être dommageables aux milieux (exemple drainage). D'autant que par ailleurs il constate qu'il est souvent difficile d'avoir des autorisations pour d'autres projets pourtant hors Natura 2000. Il regrette donc l'absence de cohérence et le manque de communication.

Mme SERRURIER précise que ce sont les services de l'Etat qui instruisent les dossiers de déclaration et d'autorisation de travaux et/ou projets; que la réglementation est liée à des seuils le plus souvent et que la réalisation d'évaluation d'incidences est aussi dépendante du type de projet. Il apparaît regrettable aux participants qu'il n'y ait pas plus de communication entre les services

instructeurs, les élus locaux et les structures animatrices des sites Natura 2000. Mme SERRURIER propose d'informer les services de l'Etat de cette demande de cohérence et de communication.

En conclusion de ces échanges, 3 actions ont été identifiées pouvant être intégrées dans l'animation du site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » :

1. mise en place un groupe de travail pour mettre en cohérence les actions de gestion de l'ONF et les enjeux liés à Natura 2000
2. acquisition de connaissances sur les usages des milieux remarquables du site Natura 2000 via le recueil de témoignages, valorisation et diffusion
3. mise en place un groupe de réflexion pour la gestion de l'accès au Truc de la Garde et une valorisation du site (table d'orientation associant une présentation du patrimoine naturel par exemple).

Il est convenu qu'une telle réunion ait lieu également avec les élus de Saugues afin que les actions sur le site prennent bien en compte les différents territoires.

Par ailleurs, durant ces échanges il a été question de l'état des populations de truites dans les ruisseaux du secteur et une demande d'information à ce sujet a été formulée (rencontre avec l'AAPPMA du secteur et la fédération départementale de la pêche). Cet enjeu lié au cours d'eau ne concerne pas le site « Sommets et versants orientaux de la Margeride » mais est en lien avec les enjeux du site « Gorges de l'Allier et affluents ». Cette demande sera donc prise en compte dans le programme d'action de ce site.

Le compte-rendu sera transmis aux participants pour corrections, amendement puis validation.



Compte-rendu de la réunion avec les élus de Saugues

Vendredi 15 décembre 2017
Saugues

Présents

Michel BRUN, Maire de Saugues

Sylvie LEBRAT, conseillère municipale de Saugues en charge de l'agriculture

Marc MARTIN, conseiller municipal de Grèzes et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

????????????, conseiller municipal de Saugues

????????, conseiller municipal de Saugues

Barbara SERRURIER, animatrice du site Natura 2000

Mme SERRURIER présente l'objet de la réunion à savoir informer les élus de Saugues sur le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » et sur les outils ouverts par le dispositif et permettre de mettre en cohérence les projets de la commune avec les enjeux du site.

Mr MARTIN précise qu'il lui semble important de ne pas opposer les politiques mais au contraire de contraire construire des synergies ayant pour objectif de valoriser le territoire.

Mme SERRURIER rappelle quelques éléments-clés sur Natura 2000 en général et sur le site en particulier. Elle indique que le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » n'est qu'un des 3 sites qui concernent la commune de Saugues : ZPS « Haut-Allier » et ZSC « Gorges de l'Allier et affluents ».

Mr BRUN et Mme LEBRAT indiquent que la commune de Saugues porte 3 grands projets.

1. **Recherche de sources d'eau potable** dans le secteur du Montchauvet afin d'alimenter le village de La Veysseyre. L'étude est en cours et réalisée par Mr MONTANI

Pour pallier à déficit, une interconnexion avec Venteuges a été réalisée

Pb des sources locales : présence d'arsenic

Mme SERRURIER indique l'importance d'une gestion responsable des boisements du Montchauvet afin de conserve une qualité d'eau correcte

2. **Valorisation du site archéologique du Montchauvet** (hors Natura 2000)

La commune cherche à acquérir le site afin de le sécuriser, le valoriser et l'ouvrir au public

Il existe actuellement une association qui suit le site présidée par Mr Emmanuel PERRET

actuellement en phase de recherche des propriétaires de parcelles du site

3. **Elaboration d'un Contrat de Ruralité** adossé au CR de la communauté de communes des Rives du Haut-Allier portant sur 2 axes :

- **secteur du champignon** avec mycotourisme (découverte des champignons sylvestres en nature et dans un musée dédié, ateliers de cuisine,...), culture sous serre de champignons de diverses espèces avec valorisation chez les restaurateurs locaux et mycosylviculture (gestion forestière afin de produire des champignons sylvestres). Projet accompagné par l'expert Mr Jean RONDET

- **secteur de la laine** : création d'un espace muséal ; mise aux normes du centre de lavage : développer le pôle de création des feutres ; mise en place d'un marché au cadran en cours d'élaboration.

Un projet de piste forestière entre Saugues et La Beysseyre Saint Mary avait été monté mais n'a pu être à ce jour réalisé faute d'appui de la commune de La Beysseyre. Ce projet ne semblait pas se situer en site Natura 2000.

Concernant la sylviculture, les élus s'interrogent sur certaines pratiques constatées lors de l'exploitation des bois y compris par l'ONF (constats d'ornières importantes sans forcément de remise en état derrière). Mme SERRURIER indique que ces réflexions pourront être intégrées à l'ordre du jour d'une réunion de travail avec les représentants de l'ONF du secteur prévue début 2018 déjà envisagée avec les élus des communes de Grèzes et Chanaleilles

Enfin, Mme SERRURIER indique que des mesures sont ouvertes à contrat sur ce site Natura 2000 et invite les élus à en prendre connaissance afin qu'ils étudient si certains de leurs projets seraient susceptibles d'être intégrés dans le dispositif. Pour être éligible, le projet doit correspondre à une mesure identifiée dans le document d'objectifs et que des enjeux d'habitat et/ou d'espèces d'intérêt communautaire soient présents. Mme LEBRAT et Mr BRUN demandent à avoir connaissance des mesures ouvertes sur les autres sites Natura 2000 présents sur la commune de Saugues. Mme SERRURIER se charge de relayer cette demande après de l'animateur de ces sites.

Il est convenu qu'un compte-rendu de la réunion sera transmis aux participants pour corrections, amendement puis validation.

